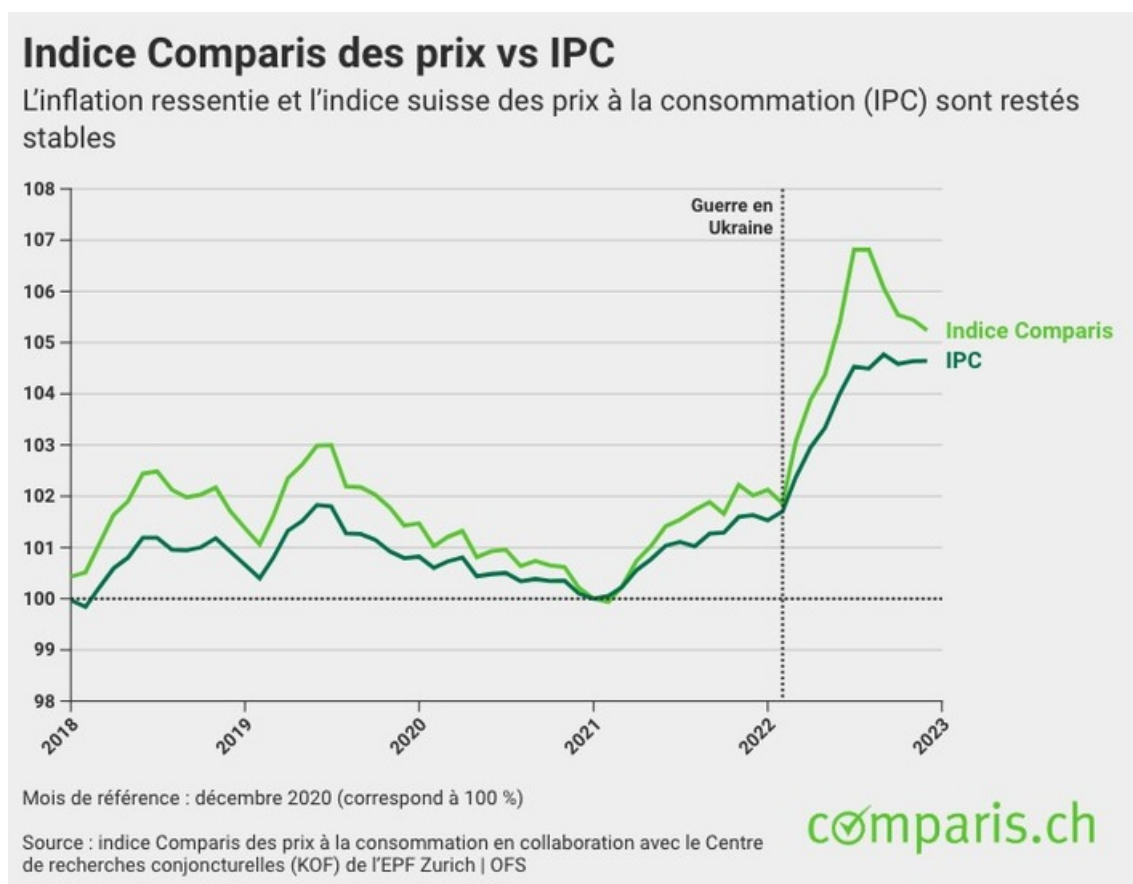


15.12.2022 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse : Alcool et inflation : hausse des prix du vin et du champagne



Communiqué de presse

Indice Comparis des prix à la consommation novembre 2022

Alcool et inflation : hausse des prix du vin et du champagne

L'inflation telle qu'elle est ressentie a légèrement baissé en Suisse d'octobre à novembre 2022. Malgré tout, différents produits se sont renchérissés, comme le vin blanc et le vin rouge. C'est ce que révèle l'indice Comparis des prix à la consommation*. Une fois de plus, les prix de l'énergie de chauffage enregistrent la plus forte hausse.

Zurich, le 15 décembre 2022 – L'indice Comparis des prix à la consommation, établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich, mesure l'inflation telle qu'elle est ressentie par les consommatrices et les consommateurs. Pour ce faire, seule l'évolution des prix des biens de consommation courante est prise en compte, par exemple ceux des denrées alimentaires, des médicaments ou des vêtements. Le taux d'inflation est calculé sans les facteurs qui l'atténuent, tels que les loyers ou les biens durables.

Ainsi, selon l'indice Comparis des prix à la consommation, les biens du quotidien en Suisse ont augmenté de 3,2 % en novembre 2022 par rapport au même mois l'an passé. L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) rend compte quant à lui d'une hausse de 3 %.

Depuis octobre 2022, les prix du panier suisse Comparis ont baissé, de 0,2 % précisément (IPC : pas d'évolution). Le mois précédent, les coûts des biens de consommation courante avaient baissé de 0,1 % (IPC : +0,1 %).

Après un recul, le renchérissement maintient une vitesse de croisière élevée

En comparaison internationale, on constate que sur douze mois, le renchérissement a été plus faible en Suisse que dans la zone euro. Selon Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne, les prix ont augmenté de 10,1 % dans les pays de la zone euro au cours de cette période (dans l'ensemble de l'UE : +11,5 %). En novembre, le taux d'inflation s'établissait à -0,1 % (contre 1,4 % dans l'ensemble de l'UE).

« Alors que l'inflation est élevée en Europe, la Suisse est dans l'œil du cyclone, affirme M. Kuhn. Et ce, grâce à son franc fort, à sa moindre dépendance au pétrole et au gaz, à sa politique monétaire stable ainsi qu'à ses prix contrôlés par l'État relativement nombreux. »

Le coût du vin augmente

Ce qui frappe dans l'analyse, ce sont les prix du vin blanc, en hausse de 5 % en novembre (alors qu'ils avaient baissé de 1,4 % en octobre). Ce produit enregistre ainsi la deuxième hausse la plus forte. Même en comparaison à long terme depuis mai 2000, le vin blanc s'est nettement renchéri, à savoir de 10,4 %. Parmi les alcools, les eaux de vie et la bière aussi ont fortement augmenté, de 10,3 % et de 16,8 % respectivement. Le vin rouge s'est renchéri de 4,5 % au cours de la même période (+3,6 % depuis le mois précédent).

L'évolution du prix du vin mousseux dans le commerce de détail est étonnante : chaque année, les prix baissent fortement en novembre, une tendance qui se poursuit en décembre. Or, cette année, la baisse a été plus modérée qu'en 2021. « Si les vins mousseux, en cette période de l'année, sont plus abordables que jamais, ils sont toutefois plus chers qu'en novembre 2021, déclare M. Kuhn. Quoi qu'il en soit, mieux vaut en acheter maintenant, car les prix devraient à nouveau augmenter de plus de 10 % en janvier. »

Plus forte hausse des prix d'un mois sur l'autre

Il n'y a pas que les prix des alcools qui ont augmenté le mois dernier. Ceux de la margarine, des graisses et des huiles comestibles ont subi la plus forte hausse, de 7,1 % (octobre : -2,5 %). « La hausse des coûts des matières premières, de l'énergie, des emballages et du transport se traduit par des prix plus élevés pour les clientes et les clients finaux », explique M. Kuhn.

Les articles de ménage en textile, linges et accessoires se maintiennent dans le top 5 des biens qui se sont le plus renchéri (+4,6 %), de même que le sucre (+4,5 %) et le vin rouge (+3,6 %).

Plus forte hausse des prix sur douze mois

Divers produits enregistrent une hausse de prix y compris sur les douze derniers mois : pour celles et ceux qui, le mois dernier, ont réalisé des dépenses au titre de l'énergie de chauffage (gaz, mazout, bois de chauffage et chauffage à distance), la facture a été nettement plus salée qu'il y a un an puisque son prix a augmenté de 49,5 %. Selon l'analyse de Comparis, aucun autre produit n'a connu une hausse aussi forte sur douze mois.

« Cette forte hausse est avant tout saisonnière. Ces derniers mois, l'effet de plusieurs facteurs exceptionnels tels que des volumes de commande élevés, une chaîne logistique tendue et un arrêt de raffinerie s'est atténué, ce qui peut entraîner une stabilité, voire une légère baisse des prix », explique M. Kuhn. Avant les hausses massives de prix en 2022, les dépenses énergétiques représentaient, en moyenne et selon la source ou la base de calcul, 1,4 à 5 % des dépenses des ménages.

Les prix des transports aériens ont également augmenté, de 23,8 %, et se hissent ainsi sur la deuxième marche du podium de l'inflation. La hausse des prix de la margarine, des graisses et huiles comestibles (+11 %) a été la troisième plus forte. Les 4e et 5e places sont occupées par le carburant et les voyages à forfait, en hausse de 10,9 % et 10,1 % respectivement.

Coût de la vie des couples de 65 ans ou plus sans enfants : toujours le plus élevé l'an passé

Les couples de 65 ans ou plus sans enfants représentent la catégorie pour laquelle l'inflation s'est fait le plus ressentir au cours des douze derniers mois. Le taux de l'inflation telle qu'ils la ressentent depuis l'an dernier s'élève à 3,6 %. Cependant, au mois de novembre, le coût de la vie a baissé de 0,2 % pour cette catégorie de la population.

Si l'on s'en tient aux chiffres, parmi tous les ménages, ce sont les ménages monoparentaux qui ressentent le moins le renchérissement. Avec un indice établi à 104,4 points, l'inflation ressentie par les personnes de cette catégorie s'élève à 2,9 % sur les douze derniers mois. « Alors que les couples sans enfants disposent en général de plus de moyens pour vivre dans des logements plus grands, faire du shopping et voyager, les familles monoparentales, souvent, n'ont pas cet argent. Elles ressentent moins le renchérissement, car elles ne peuvent de toute façon pas se permettre les biens et les services touchés par la hausse des prix », explique M. Kuhn.

Les personnes à faible revenu sont les plus touchées

Sur la base des revenus, c'est pour la catégorie qui gagne le moins que le coût de la vie s'est le plus renchéri l'année dernière. Son indice des prix à la consommation a progressé de 3,2 %. En novembre, le renchérissement s'est établi à -0,2. « Depuis l'accélération de l'inflation cette année, ce sont jusqu'à présent les revenus intermédiaires à élevés qui étaient les plus touchés d'un mois sur l'autre. Désormais, l'inflation touche surtout les personnes au budget limité, car le renchérissement des biens de consommation courante pèse plus lourd que celui, par exemple, des voyages et des loisirs », explique M. Kuhn.

La classe de revenus intermédiaires à élevés a été la moins touchée par le renchérissement. Pour elle, les prix ont augmenté de 3,1 % depuis l'an passé, mais le mois dernier, ils ont baissé de 0,2 %.

Au Tessin, l'inflation atteint des sommets

La comparaison des régions linguistiques révèle que sur douze mois, la Suisse italienne a enregistré le renchérissement le plus élevé, établi à 3,3 %. En novembre, le niveau des prix a baissé de 0,2 %.

Le renchérissement le plus bas a été enregistré en Suisse alémanique et en Suisse romande, où il s'élève à 3,1 %. Par rapport au mois précédent, le coût de la vie dans ces régions a baissé de 0,2 % en novembre.

Plus forte hausse depuis 2000

Depuis le début du millénaire, c'est l'énergie de chauffage (gaz, mazout, bois de chauffage et chauffage à distance) qui a le plus

fortement augmenté : son prix a grimpé de 205 % en moyenne depuis mai 2000. Les services financiers et les cigarettes occupent les deuxième et troisième places du top 5 de l'inflation à long terme, avec respectivement 95,3 % et 93,1 % d'augmentation.

Les journaux et magazines (+75,3 %) et les autres tabacs (+74,7 %) se sont eux aussi nettement renchérissés pour les consommatrices et les consommateurs.

De nombreux produits sont beaucoup moins chers

Bien que l'impression d'un renchérissement du coût de la vie prédomine aujourd'hui, les apparences sont en partie trompeuses. Le prix de certains biens d'usage quotidien a même significativement baissé entre mai 2000 et novembre 2022. En premier lieu celui des médicaments, qui a chuté de 43,2 % en moyenne.

Les prix des supports de données et contenus ont baissé de 40,2 %, et le petit électroménager est nettement plus abordable pour les consommatrices et les consommateurs (-35,0 %). Le tarif des services de télécommunication a quant à lui baissé de 29,3 %. Enfin, les appareils électriques destinés aux soins corporels sont également plus accessibles, en baisse de 28,9 %.

* Indice Comparis des prix à la consommation

L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution des prix sur la base d'un panier représentatif d'environ 1050 biens et services. L'inflation se caractérise par une baisse persistante de la valeur monétaire ou par une augmentation du niveau moyen des prix. L'IPC comprend 12 catégories principales, parmi lesquelles on trouve les investissements à long terme et les loyers. En revanche, les grands postes de dépenses, tels que les primes des assurances sociales ou les impôts directs, ne sont pas pris en compte. L'IPC ne reflète donc pas l'inflation telle qu'elle est réellement ressentie par les consommatrices et les consommateurs.

Établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich, l'indice Comparis des prix à la consommation reflète le ressenti de l'inflation en excluant les montants des loyers et les prix des biens durables tels que les voitures de tourisme et les meubles pris en compte dans les données de l'IPC. Par ailleurs, Comparis tient explicitement compte de facteurs tels que le type de ménage, la catégorie de revenus et la région linguistique.

Les données à la base de l'indice Comparis des prix à la consommation sont issues de l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) ainsi que de l'enquête sur le budget des ménages (EBM). Les pondérations pour les nouveaux indices de prix sont établies sur la base de l'EBM. Sont ensuite calculés les [indices-chaînes de Laspeyres](#) avec les séries de prix de l'IPC. L'indice de base est celui de décembre 2017 (correspond à 100 %).

Pour plus d'informations :

Michael Kuhn
Expert Consumer Finance
Téléphone : 044 360 53 91
Courriel : media@comparis.ch
comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. Fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, l'entreprise compte aujourd'hui plus de 200 collaboratrices et collaborateurs à Zurich.

Medieninhalte





Produit	2017	2022	2023
Tous les produits	100	100	100
Énergie de chauffage	100	149.5%	179.3%
Transports aériens	100	123.8%	151.3%
Margarine, graisses et huiles comestibles	100	111%	119.6%
Carburant	100	110.9%	146%
Voyages à forfait	100	110.1%	112.1%
Eaux minérales naturelles	100	9%	10.1%
Produits pour la réparation du logement	100	9%	11.9%
Beurre	100	8.7%	31.2%

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100900226> abgerufen werden.